

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 10 février 2026

L'an deux mil vingt six, le dix février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 003-2026 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Mathias GIRARDIN, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation
02 février 2026

Absents excusés :

Absent : Pascal COURDEROT

Date de l'affichage
13 février 2026

Secrétaire de séance : Emilie PARROT

Devis travaux forestiers – parcelle 7

Vu le devis des travaux à réaliser dans la parcelle 7 à savoir le dégagement manuel de la régénération naturelle de chênes,

Considérant que le montant s'élève à 2332.14 € HT pour 1.90 ha,

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour,

- accepte le devis proposé.

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

**Le secrétaire,
Emilie PARROT**



**Le Maire,
Hervé GUIBELIN**



Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 13/02/2026

ID : 039-213903081-20260210-2026_D003-DE

